

# Rapport d'activité 2025

## Maison Des Adolescents de la Creuse



Service géré par :  
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public  
de la Creuse  
16, Avenue Pierre Mendès France – 23 000 GUERET  
[siege@lespep23.org](mailto:siege@lespep23.org) – 05 55 51 02 14  
[www.lespep23.org](http://www.lespep23.org)



# Table des matières

1 - Présentation de la Maison des Adolescents de la Creuse .....	3
1.1 L'association gestionnaire : « PEP 23 » .....	3
1.2 Les missions .....	4
1.2.1 Cadre réglementaire .....	4
1.2.2 Spécificités et caractéristiques .....	5
1.2.3 Une dynamique nationale : l'ANMDA .....	6
1.3 Les ressources logistiques.....	7
1.4 L'équipe (à revoir).....	7
1.4.1 Composition .....	7
1.4.2 Formations des personnels .....	9
2 - L'activité 2025.....	10
2.1 Synthèse quantitative .....	10
2.2 Activité détaillée : volet individuel .....	11
2.3 Activité détaillée : volet collectif.....	21
3 - Amélioration continue de la qualité .....	27
4 - Démarche QVCT (qualité de vie et des conditions de travail) .....	28
5 - PERSPECTIVES 2026 .....	28
5.1 Développer des temps de réflexion et d'étude entre professionnels .....	28
5.2 Adapter les Ressources Humaines aux besoins du territoire et optimiser l'accueil des publics .....	29
5.3 Création d'un Point Accueil Ecoute Jeunes.....	29



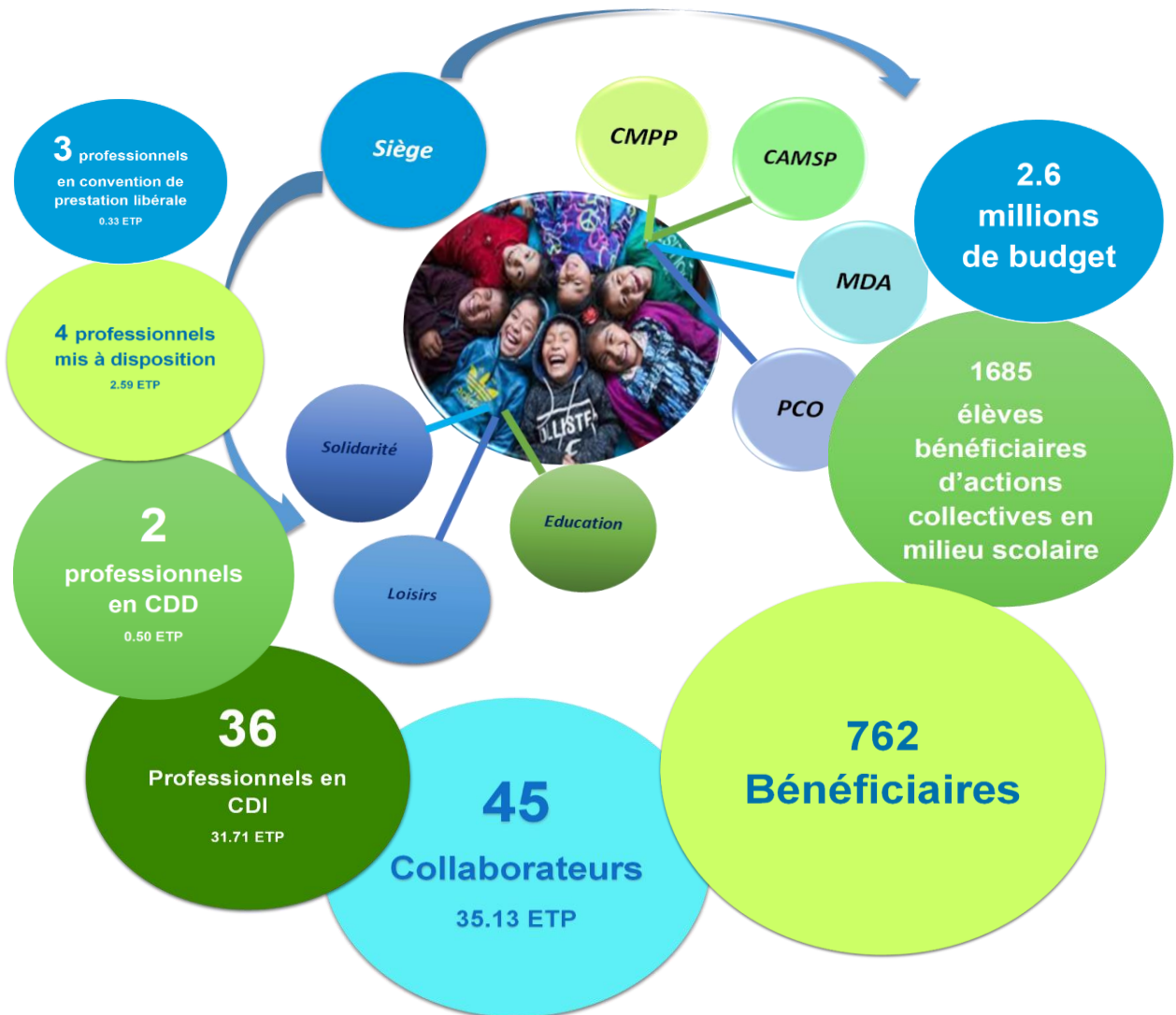
# 1 - Présentation de la Maison des Adolescents de la Creuse

## 1.1 L'association gestionnaire : « PEP 23 »

L'Association « PEP 23 » fait vivre les valeurs de solidarité, d'égalité, de citoyenneté et de laïcité dans chacun de ses projets d'établissement, dans chacune de ses actions et des manifestations qu'elle organise.

En ce sens, l'association « PEP 23 » se veut force de proposition et d'innovation pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et plus largement des adultes ainsi que pour défendre une vision de la société.

À ce titre, l'association « PEP 23 » place la personne au cœur des réflexions préalables à toutes ses actions. Les « PEP 23 » œuvrent dans deux domaines d'action (le secteur social et médico-social et le secteur Education et Loisirs) de manière transversale. « Cette transversalité illustre la spécificité des PEP dans la mesure où elle permet une approche plurielle et globale des besoins, de leur analyse, mais aussi des principes de réponse, des réponses elles-mêmes ».



## 1.2 Les missions

### 1.2.1 Cadre réglementaire

Les Maisons Départementales des Adolescents (MDA) sont des dispositifs créés sur le territoire français à partir de 1999 afin de favoriser l'accès aux soins pour les adolescents en souffrance psychique, physique et sociale.

Elles répondent au programme national « Maisons des Adolescents » lancé à l'issue de la conférence de la famille du printemps 2004, consacrée à l'adolescence et ses préoccupations, exprimant la volonté de voir chaque département pourvu d'une MDA, la nécessité d'une formation croisée destinée à l'ensemble des acteurs intervenant auprès des adolescents et l'importance de lieux de médiation et d'écoute pour les parents qui vivent une adolescence difficile de leur enfant. La lettre circulaire CAB/FC/12871 du 4 janvier 2005 confirme la création des maisons des adolescents.

Le projet des MDA s'appuie également sur les préconisations exprimées dans le Rapport thématique de 2007 « Adolescents en souffrance, plaidoyer pour une véritable prise en charge » de la Défenseure des enfants, Dominique Versini.

Les missions de la Maison des Adolescents de la Creuse s'inscrivent dans le cadre réglementaire du cahier des charges national des MDA. Un premier document avait vu le jour au début des années 2000 qui s'est vu renforcé et complété en 2016, à la suite du rapport Moro-Brisson remis au président de la République. Ce cahier des charges national rénové (annexe actualisée le 28 novembre 2016 par lettre N°5899/SG du Premier Ministre) constitue le cadre de référence des MDA. Il en précise les missions :

- Apporter des réponses pertinentes et adaptées aux besoins des adolescents, notamment en ce qui concerne leur santé et leur bien-être, en articulation et en complémentarité avec les dispositifs existants sur le territoire ;
- Offrir un accueil généraliste en continu et ouvert à tous les jeunes par des professionnels des domaines sanitaire, médico-social, social, éducatif ou judiciaire intervenant dans le champ de l'adolescence ;
- Offrir une prise en charge pluridisciplinaire généralement de courte durée ;
- Fournir aux adolescents un soutien, un accompagnement et les informations nécessaires au développement de leurs parcours de vie ;
- Développer la prévention et promouvoir des modes de vie impactant favorablement la santé et le bien-être ;
- Contribuer au repérage des situations à risques (violence, usage de substances psychoactives et pratiques addictives, comportements sexuels à risque...) et à la prévention de la dégradation de situations individuelles (échec scolaire, déscolarisation, radicalisation...);
- Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge et des accompagnements, en contribuant à la coordination des parcours de santé ;
- Favoriser l'élaboration d'une culture commune sur l'adolescence, le décloisonnement des différents secteurs d'intervention et les pratiques coordonnées sur un territoire ;
- Contribuer au renforcement d'une médecine de l'adolescence.



Le cahier des charges national encadre et permet la diversité des MDA dans leurs formes et leurs déploiements territoriaux singuliers. À ce titre, il définit une multiplicité de missions et d'axes de travail, qu'il appartient à chaque MDA de décliner au vu du contexte local.

Dans le respect des missions génériques du cahier des charges national, la MDA23 propose un accueil inconditionnel, « neutre, ouvert et non-stigmatisant », à tous les adolescents de 11 à 21 ans (quels que soient leurs parcours et leurs demandes) et à leur entourage (famille, amis, professionnels, etc.). Elle ses missions de la manière suivante :

- Accueillir, conseiller, informer, orienter les jeunes et leurs familles, faciliter leur accès aux services dont ils ont besoin ;
- Permettre l'accessibilité à nos services à l'ensemble du territoire creusois ;
- Offrir une réponse rapide et réactive en lien avec la temporalité adolescente ;
- Prévenir les ruptures dans les parcours de soins ;
- Prévenir les conduites à risques à l'adolescence.

### 1.2.2 Spécificités et caractéristiques

L'équipe de la MDA de la Creuse intervient dans le respect des conditions citées ci-dessous :

- **Confidentialité** : tout adolescent reçu à la MDA a droit au respect de sa vie privée et au secret des informations le concernant.
- **Anonymat** : l'accueil à la MDA se fait de manière anonyme, aucun justificatif d'identité ne sera demandé au jeune. Il lui suffira de donner son prénom et son âge. Aussi, aucune autorisation parentale (ou responsable légal) ne sera nécessaire. L'équipe recherchera l'implication des parents si besoin.
- **Gratuité** : la MDA intervient gratuitement auprès des adolescents quels que soient la situation, le lieu, etc.
- **Accessibilité** : l'équipe de la MDA de la Creuse met tout en œuvre pour se rendre accessible à tous de manière égale dans un département rural. Si l'adolescent ne peut pas se déplacer, la MDA ira le rencontrer dans un lieu neutre, proche de chez lui.
- **Disponibilité** : l'équipe de la MDA se rend disponible, dans les meilleurs délais, pour répondre de manière adaptée aux besoins des jeunes. Par exemple, les rendez-vous sont proposés en dehors du temps scolaire ou des activités de loisirs, autant que possible.
- **Adaptabilité** : la MDA a vocation à répondre à chaque demande. L'équipe de la MDA met tout en œuvre pour s'adapter aux besoins nouveaux du public accueilli.

CONFIDENTIEL

GRATUIT



Depuis sa création, en lien avec les indicateurs de santé défavorables concernant la nutrition, la MDA de la Creuse propose un **accueil spécialisé pour toutes les questions autour de l'alimentation**. Une consultante en nutrition reçoit les jeunes en individuel et en entretien familial afin de proposer des réponses techniques et un accompagnement si besoin. Ces connaissances sont également mises au service du travail de prévention, notamment dans les établissements scolaires, en lien avec les CESCE (Comité à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement).

### 1.2.3 Une dynamique nationale : l'ANMDA

La MDA 23 est adhérente de l'Association nationale des Maisons des Adolescents (ANMDA), association de loi 1901.

L'ANMDA rassemble les Maisons des Adolescents déployées sur l'ensemble du territoire et soutient leur développement par des dynamiques locales, régionales et nationales.

Son objectif principal est d'assurer aux publics concernés (adolescents, familles et professionnels) un service cohérent, en lien avec les besoins des territoires.

Ses missions sont les suivantes :

- **Accompagner le développement du réseau et soutenir les MDA dans le respect de leur indépendance ;**
- **Rendre visibles, pour l'ensemble de leurs partenaires, leurs missions, leurs organisations et les textes qui les fondent ;**
- **Être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics autour de l'adolescence et constituer ainsi une interface entre les tutelles et les MDA ;**
- **Produire et / ou diffuser des savoirs et recommandations de bonnes pratiques - sous l'égide de son Conseil Scientifique.**

L'ANMDA initie « **des actions de réflexion sur la place des MDA dans le paysage en santé et de la clinique de l'adolescence contemporaine (organisation de journées d'études thématiques, webinaires mensuels, plaidoyers pour la santé des adolescents, élaboration de conventions cadre avec les partenaires nationaux des MDA, ...)** ».



Association Nationale  
Maison Des Adolescents



## 1.3 Les ressources logistiques

### Les locaux



Les locaux en centre-ville sont accessibles et adaptés aux missions.

L'équipe dispose par ailleurs de véhicules de service pour se déplacer sur l'ensemble du département ; des véhicules supplémentaires de l'association gestionnaire sont mis à disposition en cas de besoin.

## 1.4 L'équipe

### 1.4.1 Composition

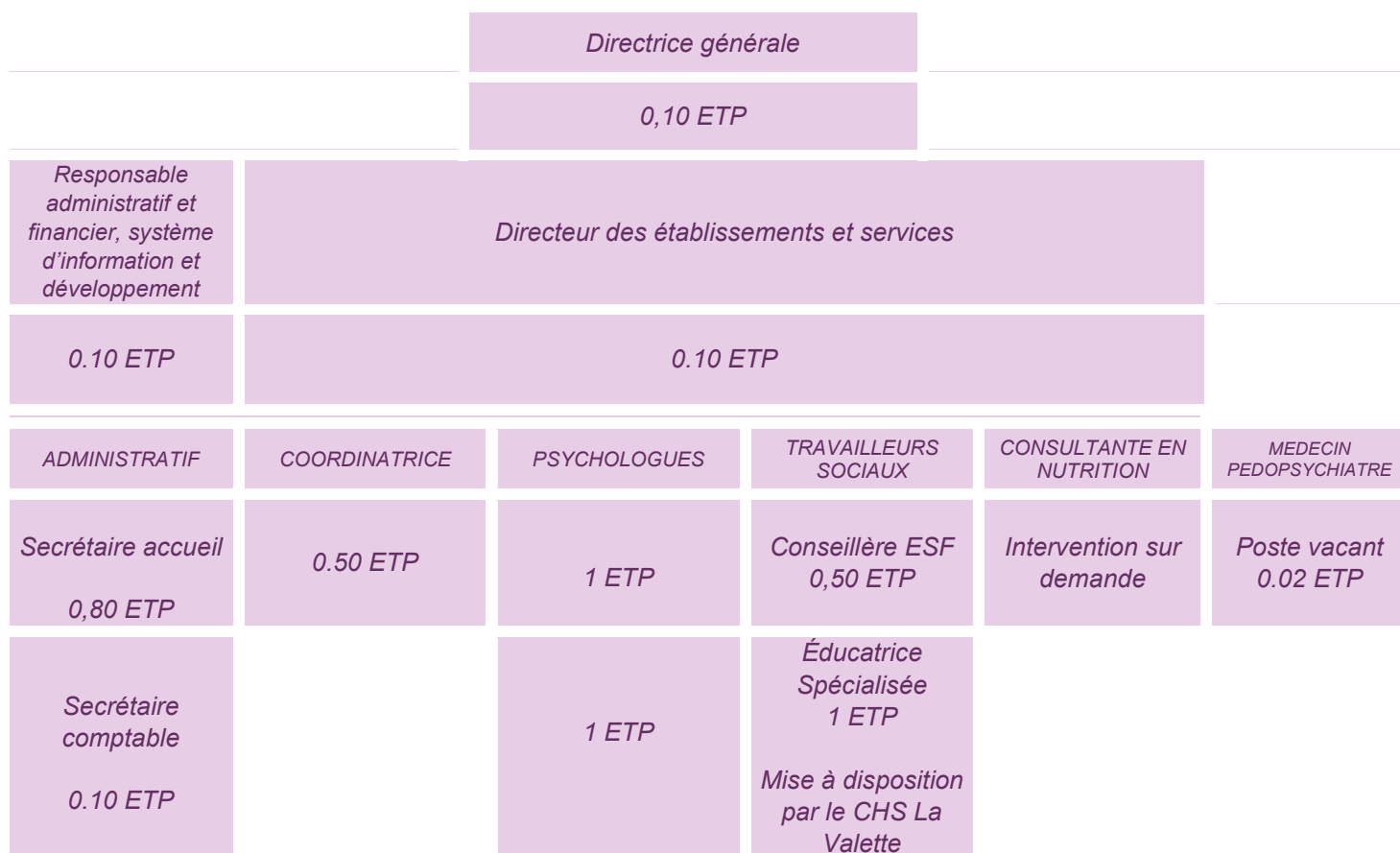
*« Les Maisons des adolescents intègrent des professionnels de champs variés, représentant les différents dispositifs sanitaires, sociaux, éducatifs et juridiques dont les jeunes peuvent avoir besoin pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent ».*

Extrait du cahier des charges des Maisons des Adolescents



Comme préconisé dans le cahier des charges, la MDA 23 est composée d'une équipe pluridisciplinaire.

### ORGANIGRAMME



Depuis 2022, le plateau technique de la MDA a été stable grâce aux financements de l'ARS Nouvelle Aquitaine, en consolidant le partenariat avec la Mission Locale dans le cadre d'une convention CEJ-R, et l'octroi d'une subvention suite aux assises de la santé mentale.

Fin 2025, la modification budgétaire relative au financement des MDA a permis l'intégration de mesures nouvelles au budget prévisionnel permettant ainsi :

- Le passage à temps plein des deux psychologues à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 ;
- Le projet de création d'un poste d'éducateur(trice) spécialisé(e) à temps plein ;
- Le projet de recrutement d'un(e) professionnel(e) spécialisé(e) en nutrition à 0,40 ETP.



## 1.4.2 Formations des personnels

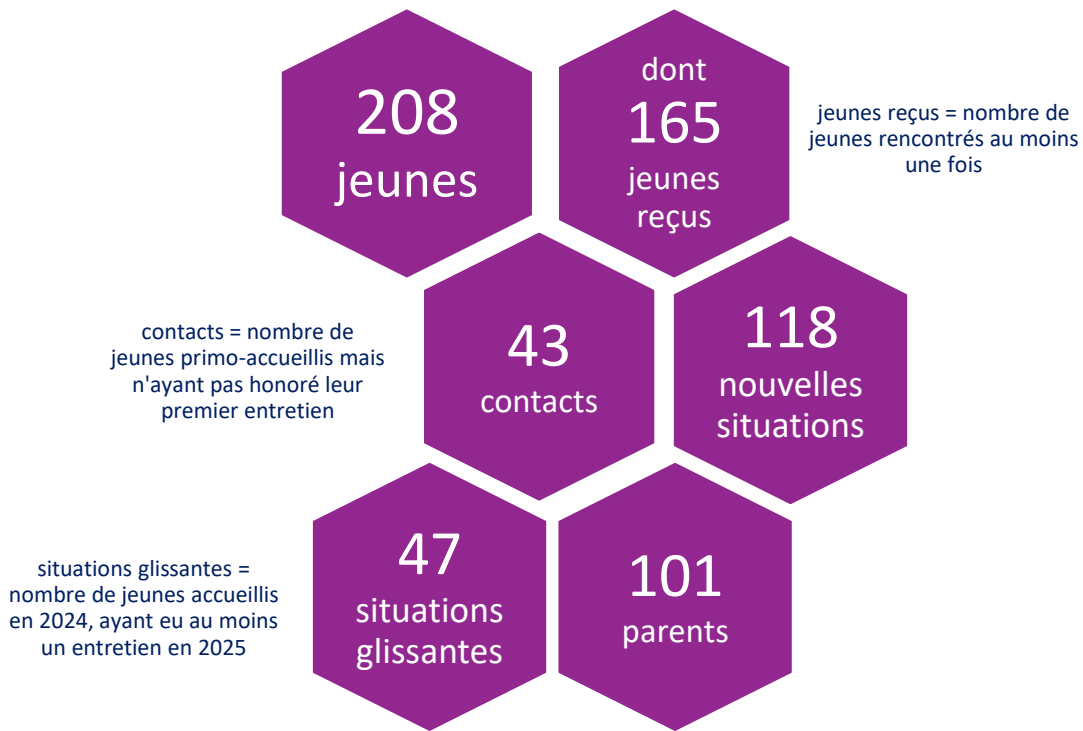
Type	Intitulé, date et lieu	Bénéficiaire
Formations internes	RÉFLEXION ÉTHIQUE - CMPP Guéret	
	<u>Groupe 1 :</u> Date : 27 janvier 2025	▶ 1 ES
	<u>Groupe 2 et groupe 3 :</u> Date : 28 janvier 2025	▶ 2 psychologues ▶ coordinatrice
	ANALYSE DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE - CMPP de Guéret	
	<u>Groupe des secrétaires :</u> 10h - 12h Dates : 31 mars, 02 juin, 04 décembre 2025	▶ secrétaire
	<u>Groupe 1 et groupe 2 :</u> Dates : 1 <sup>er</sup> avril , 13 mai, 1 <sup>er</sup> juillet, 18 novembre 2025	▶ coordinatrice ▶ 2 psychologues ▶ 1 ES
Colloque	"Les violences chez les enfants et les adolescents : que comprendre ? Comment répondre ?" Date : les 19 et 20 juin 2025 Lieu : BORDEAUX	▶ 2 psychologues
XVIII <sup>e</sup> Assises de la Protection de l'Enfance	"Liens d'attachement - la sécurité affective à tout prix" Date : les 19 et 20 juin 2025 Lieu : En visioconférence au CMPP - GUÉRET	▶ 1 ES
Conférence	"Le remaniement des liens d'attachement à l'adolescence" Date : le 30 septembre 2025 Lieu : MDA de la Corrèze - TULLE	▶ 1 psychologue
Formation	"Sensibilisation aux conférences familiales" Date : le 06 novembre 2025 Lieu : GUÉRET	▶ coordinatrice



Visioconférence	"De l'identité de genre à la transidentité"	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 2 psychologues</li> <li>▶ 1 ES</li> <li>▶ coordinatrice</li> </ul>
	Date : le 12 décembre 2025	
	Lieu : Visioconférence	

## 2 - L'activité 2025

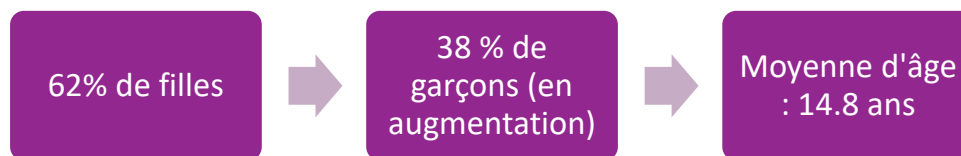
### 2.1 Synthèse quantitative



#### Nombre d'entretiens



## Caractéristiques des adolescents accueillis



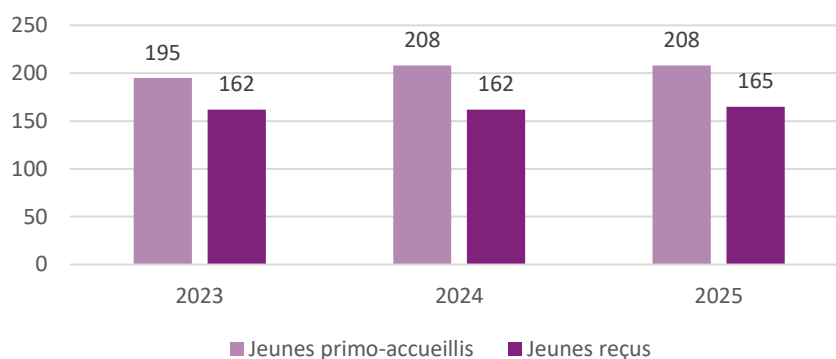
## Prévention en milieu scolaire

+ 319 jeunes rencontrés cette année en actions collectives de prévention et de promotion de la santé, au sein d'établissements scolaires



## 2.2 Activité détaillée : volet individuel

### ➤ Evolution du nombre de jeune accueillis



Nous avons accueilli le même nombre de jeunes en 2025 et nous en avons rencontré légèrement plus qu'en 2024 (165 contre 162).

Comme tous les ans, une part importante de jeunes (21%) prend rendez-vous mais n'honore pas son premier entretien. Les raisons sont parfois connues : changement d'avis, maladie, changement d'emploi du temps, ... D'autres fois, nous n'avons pas accès au motif d'annulation.

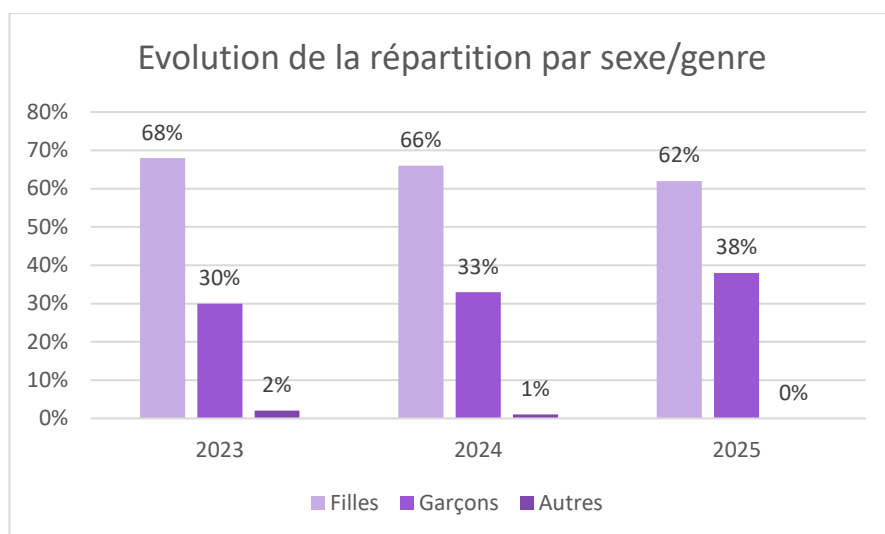
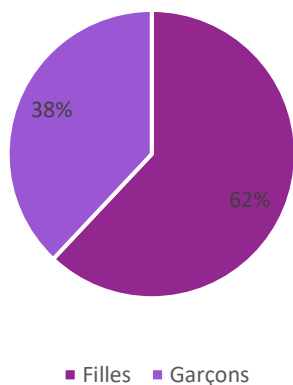
Au total, nous comptabilisons 161 nouvelles situations en 2025. Par « nouvelles situations », nous entendons un jeune ou une famille n'ayant jamais fait appel à la MDA auparavant ou n'ayant pas d'accompagnement en cours. Il peut aussi s'agir d'un jeune rencontré en 2022, qui n'aurait plus fait appel depuis et qui sollicite de nouveau la MDA.

Enfin, nous recensons 47 « situations glissantes ». Cela correspond aux jeunes accueillis en 2024 et dont l'accompagnement s'est poursuivi en 2025.

Toutes les données présentées ci-dessous sont collectées à partir des 165 jeunes reçus et ne concernent pas les 43 « contacts ».



## ➤ Répartition par sexe/genre

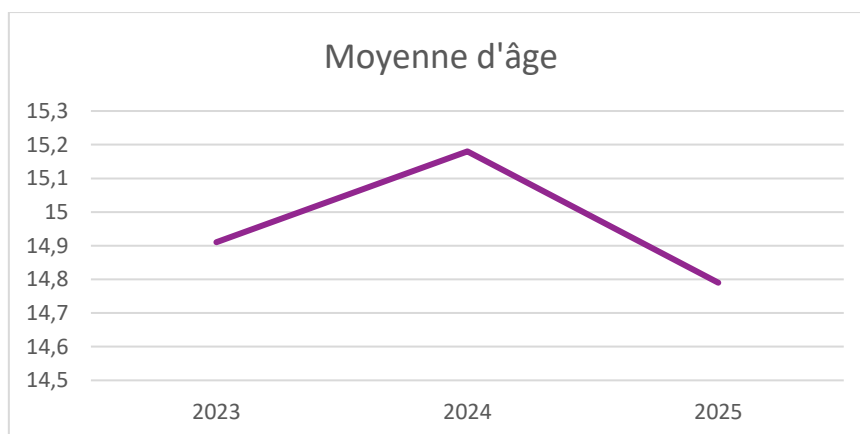


Nous notons 2 évolutions significatives cette année :

- L'absence de jeunes se présentant autrement que comme « fille » ou « garçon » ;
- Une augmentation du nombre de garçons reçus.

Bien que la majorité des jeunes reçus à la MDA soit des filles, la part de garçons tend à augmenter d'année en année et dépasse désormais le tiers de la file active, ce qui n'était plus le cas depuis longtemps.

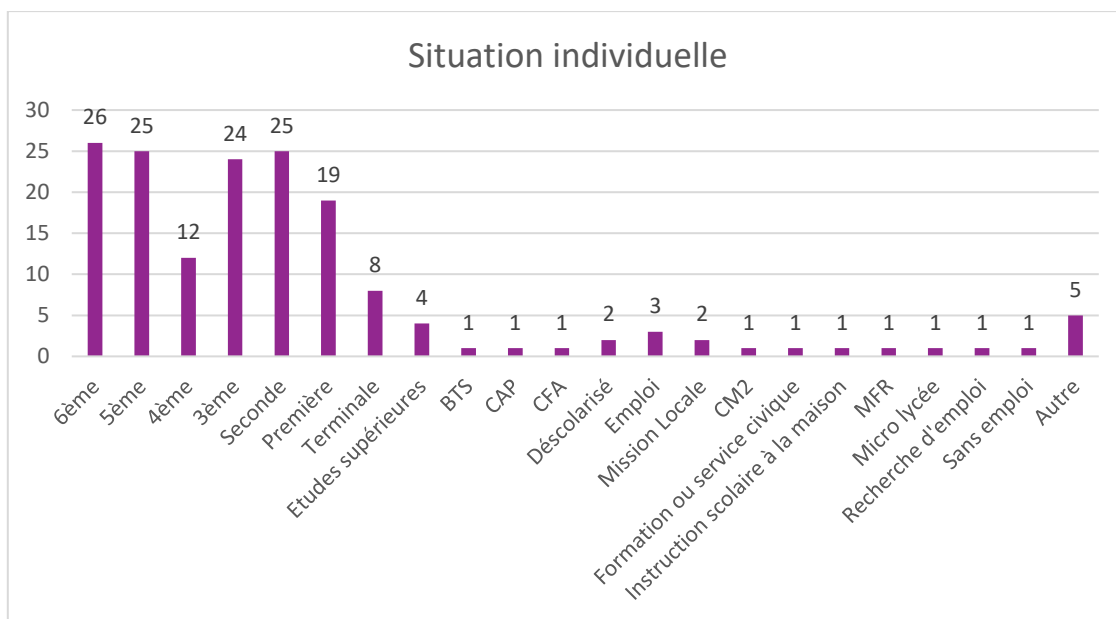
## ➤ Moyenne d'âge



L'âge moyen est calculé à partir de la date de naissance recensée lors du premier contact. Nous observons cette année une diminution de la moyenne d'âge : 14.8 ans contre 15.2 l'an dernier.



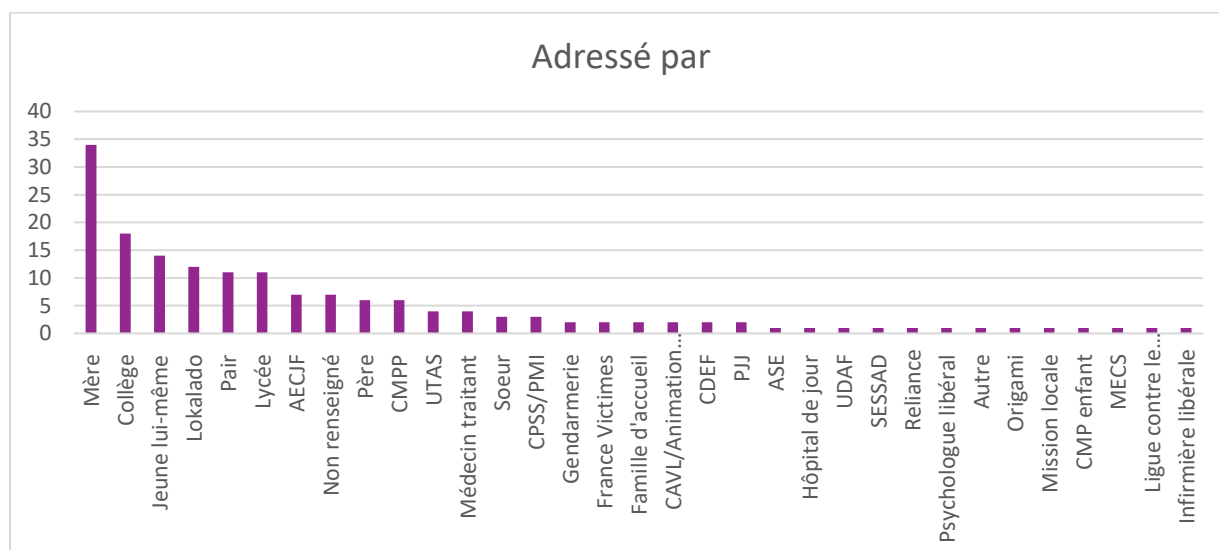
## ➤ Situation individuelle des jeunes



Nous observons une augmentation et une forte proportion du nombre de collégiens cette année (87 contre 78 l'an dernier). La part de lycéens se maintient.

Ces données sont récoltées au moment du premier accueil. Il est donc possible que la situation du jeune évolue (changement de classe voire d'établissement en septembre, signature d'un Contrat Engagement Jeune auprès de la Mission Locale au cours de l'accompagnement, ...).

## ➤ Adressage



Les adolescents et les familles sont majoritairement orientés vers la MDA par des professionnels (60 soit 36%), de différents secteurs : socio-judiciaire, socio-éducatif, médico-social, animation, social, sanitaire. Les libéraux (médecin traitant, pédiatre, infirmier.e) nous orientent chaque année des adolescents. Un travail de partenariat commence à se mettre en place avec les CPTS (Communauté Pluri professionnelle Territoriale de Santé) et sera renforcé au fur et à mesure afin de faire connaître la MDA, ses missions, ses possibilités d'actions dans l'accompagnement des adolescents et des familles.

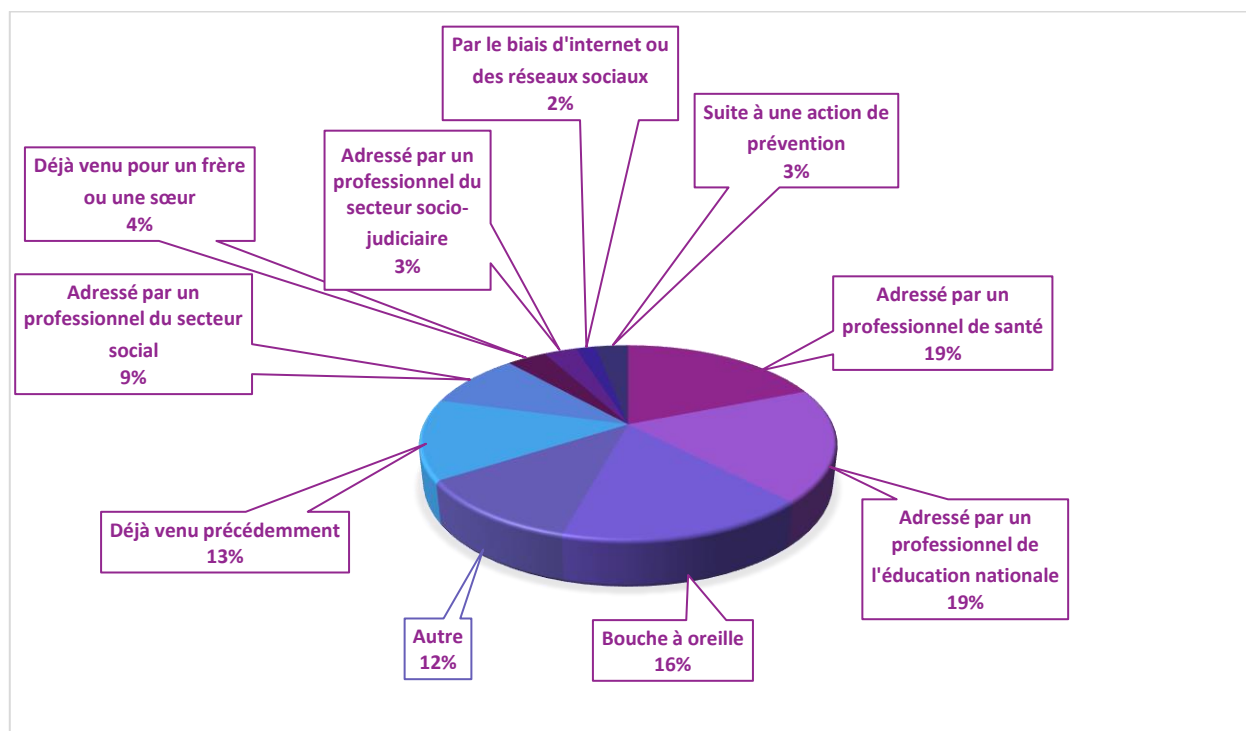
Les parents (et les grandes sœurs) sont nombreux à nous adresser des adolescents (43 soit 26%). Ils sont souvent les premiers à constater que leur ado ne va pas bien ou rencontre des difficultés. Parfois, ils se questionnent eux-mêmes en tant que parents et prennent contact pour un rendez-vous parental dans un premier temps.

Les jeunes se saisissent du dispositif puisque 14 d'entre eux ont pris rendez-vous d'eux-mêmes et 11 ont été directement adressés par un.e pair.e, ce qui représente 15 %. Le bouche à oreille fonctionne entre eux ; nous constatons qu'ils sont souvent attentifs à leurs camarades et savent se saisir des institutions quand ils estiment que c'est nécessaire pour leurs ami.e.s.

Enfin, les établissements scolaires ont orienté 18% des jeunes reçus en 2025.

Pour 5% des jeunes reçus cette année, nous n'avons pas pu collecter d'information quant à leur adressage.

### ➤ Connaissance MDA

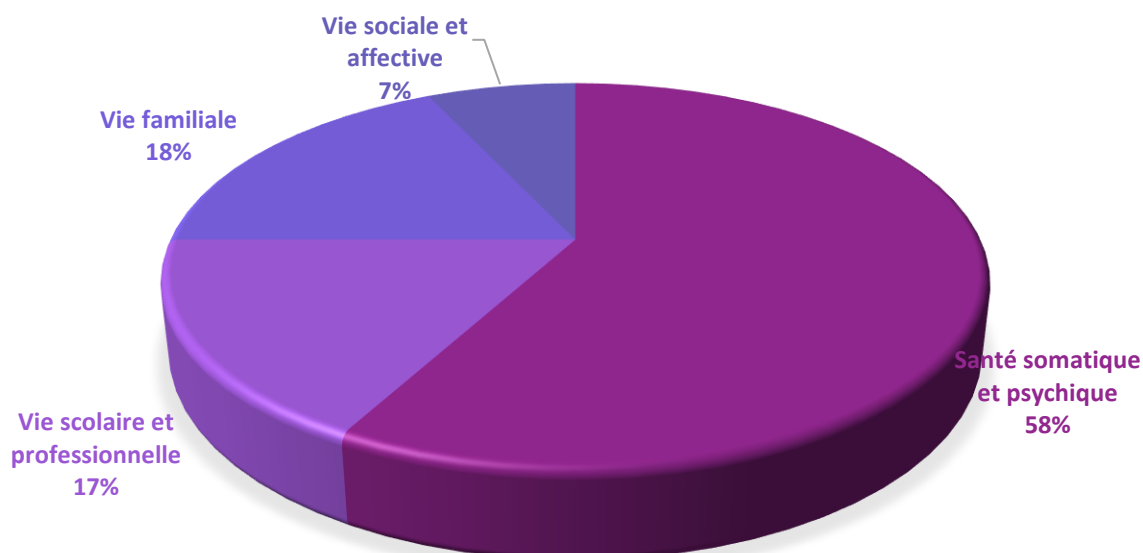


Afin de valoriser l'activité des Maisons des Adolescents au niveau national, il est important de recenser des données communes, quel que soit le mode de fonctionnement de la structure (taille du dispositif, portage, modalités d'accueil, ...). Depuis l'an dernier, travail facilité par l'acquisition d'un logiciel d'activité, nous



recensons les « adresseurs » de manière détaillée dans un premier temps, puis d'une manière plus synthétique, par catégories, comme présenté dans le diagramme ci-dessus.

### ➤ *Motif de venue*



Le motif de venue est le motif recensé lors de l'accueil, c'est-à-dire le temps du premier contact, de la prise de rendez-vous. C'est le motif énoncé par le jeune, sa famille ou le professionnel qui prend contact avec la MDA.

Détails des motifs recensés, par catégories :

Santé somatique et psychique : anxiété (7), conduites addictives (3), Crise de spasmophilie/crise d'angoisse (5), espace de parole (37), espace de parole hors institution (4), gestion des émotions (3), idées ou conduites suicidaires (2), mal-être (27), nutrition (1), obligation de soins (2), problème de comportement (4), victime d'agression (1).

Vie familiale : divorce ou séparation parentale (2), décès d'un parent ou d'un proche (2), étayage parental (2), inquiétude des parents (2), problèmes familiaux (15), relations familiales conflictuelles (5), violences intrafamiliales (1).

Vie scolaire et professionnelle : absentéisme scolaire (1), difficultés liées à l'école (8), harcèlement à l'école (6), phobie scolaire (3), démotivation scolaire (2).

Vie affective et/ou sexuelle : conduite à risque à caractère sexuel (4), difficultés relations amicales (2), questionnement autour du genre (1), relations affectives et/ou sexuelles (1), victime de violences sexuelles (1).

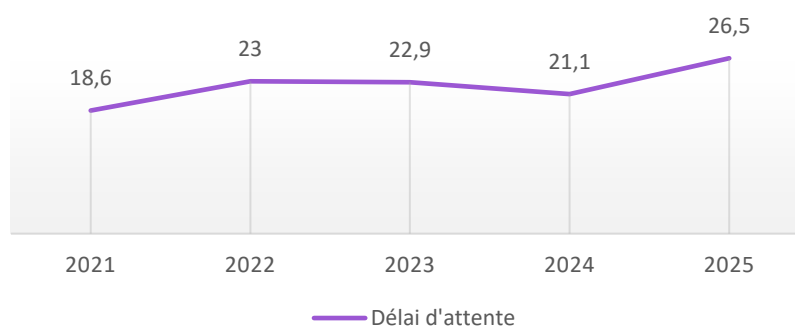


Depuis quelques années maintenant, le motif de venue est dans la majorité des demandes un motif relevant du domaine de la santé somatique et psychique. Les problématiques sont diverses ; le mal-être reste toutefois l'un des motifs le plus souvent énoncé lors de la première prise de rendez-vous.

Les problématiques en lien avec la vie familiale restent nombreuses, ainsi que les demandes d'entretien pour évoquer des difficultés autour de la scolarité.

Enfin, 7 % des jeunes ont pris rendez-vous pour des difficultés en lien avec la vie relationnelle, affective et/ou sexuelle.

### ➤ *Délai d'attente*



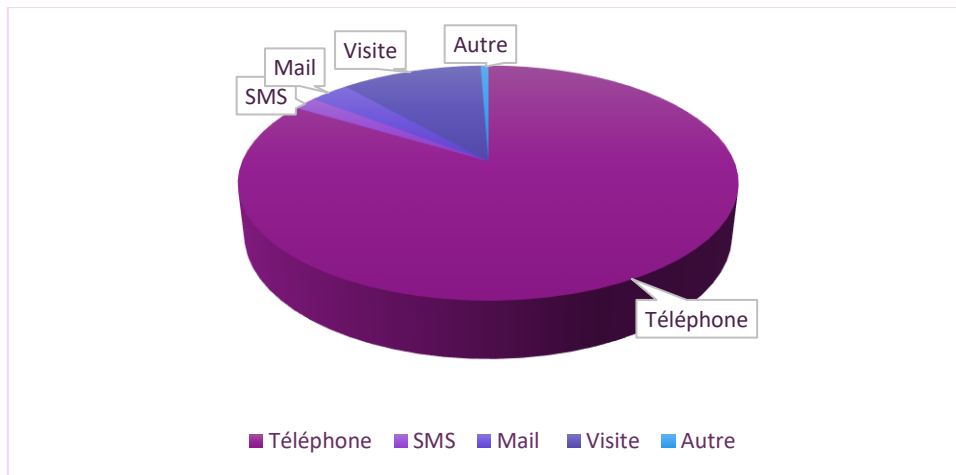
L'année 2025 est marquée par évolution à la hausse des délais d'attente. Plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour comprendre ces délais :

- L'augmentation relative du nombre de jeunes reçus ;
- L'augmentation du nombre de rendez-vous par jeune ;
- Le travail en binôme qui demande une articulation synchronisée des agendas ;
- La volonté d'épargner le temps de scolarité et de loisirs ;
- Une augmentation des demandes d'actions de prévention et de leur nombre.

Nous espérons pouvoir diminuer ces délais d'attente pour 2026, notamment grâce aux renforts financiers attribués par le ministère de la santé, nous permettant de recruter un travailleur social à temps plein, créant ainsi 2 à 3 possibilités de binômes supplémentaires et également le passage à 40% de notre consultante en nutrition.

### ➤ *Mode de prise de contact*





Comme tous les ans, le téléphone reste le mode de contact le plus prisé par les jeunes et les familles. Certains parents utilisent les mails en première intention, tandis que les SMS sont le plus souvent utilisés par les adolescents.

➤ *Entretiens : activité détaillée*



Il s'agit là des chiffres pour les « entretiens réalisés », c'est-à-dire les rendez-vous « honorés », ce qui équivaut à 77.5 % des entretiens planifiés.

Les entretiens physiques sont bien évidemment majoritaires (86 %), et en nette augmentation comparativement à l'année 2024 : 649 entretiens réalisés contre 565 en 2024.

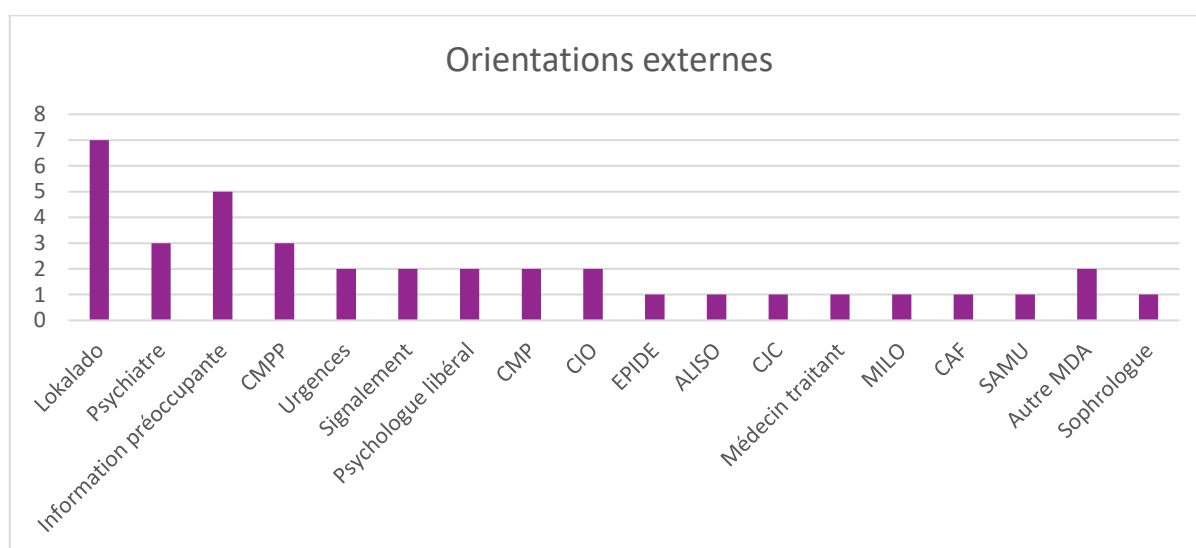
Les entretiens téléphoniques sont réalisés principalement avec les professionnels et/ou avec les parents.

Pour des jeunes scolarisés hors département, nous pouvons maintenir un lien sous forme d'entretiens téléphoniques ; les entretiens physiques restent la priorité.



Si l'on observe les chiffres concernant l'ensemble des entretiens planifiés, nous observons une diminution de la part des rendez-vous non honorés (188 soit 22.5 % contre 29% l'an dernier). Parmi ceux-là, 96 rendez-vous ont été reportés, 53 ont été annulés par le jeune ou sa famille, 36 n'ont pas été honorés (sans avoir prévenu), 1 a été « excusé » (ce qui signifie que le jeune a annulé son rendez-vous sans le reporter et enfin 2 ont été annulés par la MDA pour des raisons de disponibilités des salariés. Le logiciel d'activité nous permet depuis l'an dernier de récolter ces données et de pouvoir analyser avec davantage de précisions les motifs de non venue en entretien.

### ➤ Orientations



L'équipe a réalisé 38 orientations en 2025, dont 50 % vers le soin, en secteur adolescent ou adulte.

Les structures vers lesquelles les jeunes sont orientées sont variées, en lien avec la diversité du public accueilli, que ce soit du fait de la tranche d'âge ou des problématiques rencontrées.

Une majorité de jeunes ne nécessite pas d'orientation spécifique.

La MDA a toute sa place dans le repérage des situations préoccupantes ou de danger, également dans le recueil de la parole des victimes. Ainsi, 5 informations préoccupantes et 2 signalements ont été transmis aux autorités compétentes.

3 jeunes ont été orientés en interne vers la consultante en nutrition.

### ➤ Caractéristiques liées à l'accompagnement

En moyenne, les adolescents ont été accompagnés pendant 104 jours et ont pu bénéficier de 4 entretiens. A la fois, le temps d'accompagnement a diminué comparativement à 2024 (139 jours) et le nombre d'entretiens a augmenté (3.5 en 2024 contre 3.95 en 2025).



### ➤ *Caractéristiques concernant le public « parents d'ados »*

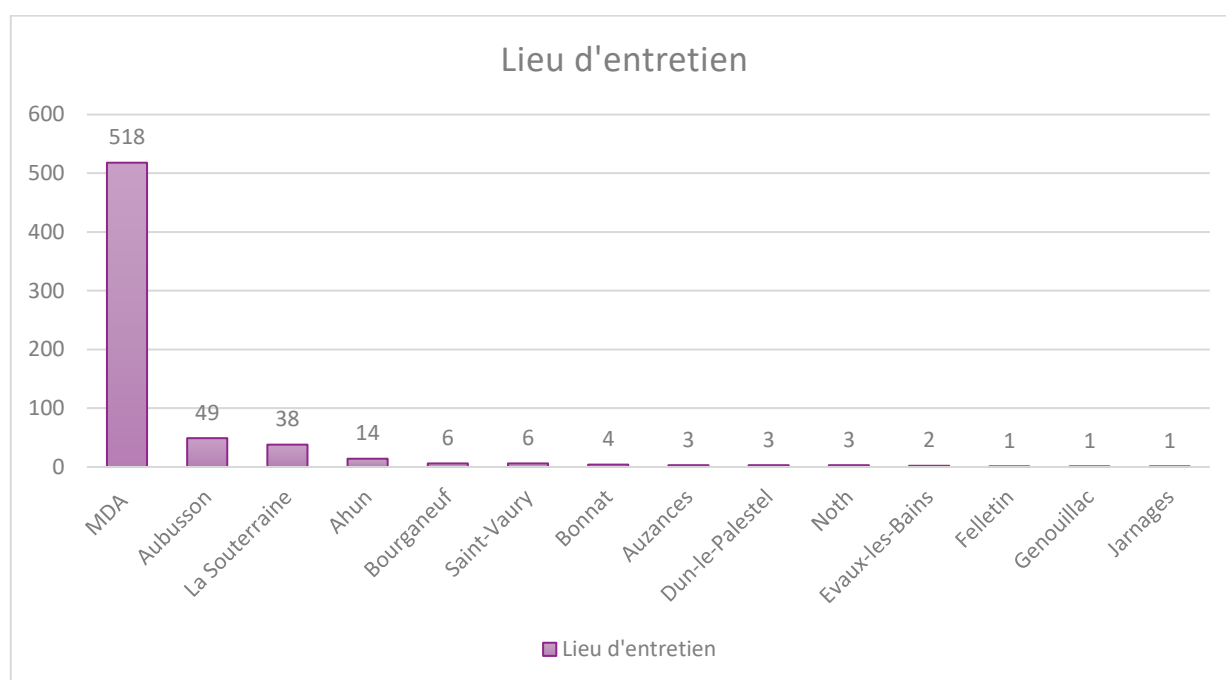
Le nombre de parents rencontrés au moins une fois en entretien a fortement augmenté en 2025, passant de 81 à 101. Les « mères » sont toujours plus représentées que les « pères » (77 contre 24).

Le nombre d'entretiens en présence d'un parent (ou membre de la famille) a légèrement augmenté, passant de 142 à 151 entretiens cette année, dont 32 entretiens parentaux (sans présence du jeune).

### ➤ *Caractéristiques concernant le public « professionnels »*

De par ses missions d'évaluation et d'orientation, la MDA est amenée à travailler avec de nombreux professionnels, d'univers divers. 64 entretiens avec un professionnel ont eu lieu en 2025, de manière téléphonique ou physique. A cela s'ajoutent 14 entretiens de jeunes en présence d'un professionnel. Le travail d'analyse et d'échanges interinstitutionnels permet d'accompagner au mieux le jeune et sa famille, toujours en transparence et avec leur adhésion. Les orientations ont plus de chance d'aboutir lorsqu'elles sont travaillées ainsi.

### ➤ *Répartition des entretiens par lieu*



80 % des entretiens ont eu lieu à Guéret en 2025. La part des entretiens à l'extérieur diminue, souvent parce que les adolescents et les familles préfèrent venir jusqu'à Guéret car les délais d'attente sont moindres. 36 % des jeunes sont scolarisés dans un collège ou lycée guérétois, 45 % sont scolarisés dans une autre commune et 19 % des jeunes reçus en 2025 ne sont pas scolarisés ou le sont dans un autre département.



Les communes représentées par un point rouge sur la carte ci-dessous correspondent aux lieux où ont été réalisés les entretiens en 2025. Cela correspond globalement aux bassins de vie équipés d'établissements scolaires, puisque la majorité des adolescents que nous recevons sont scolarisés (plus de 80 %).

La MDA doit renforcer sa présence dans le nord-est creusois (secteur de Boussac) ainsi que dans le sud creusois.



## 2.3 Activité détaillée : volet collectif

### ➤ Actions de prévention en milieu scolaire

Thématique	Niveau	Total/thème	
"Petit déjeuner " (théorie)	6e	282	900
"Équilibre alimentaire"	4e, 5e, 3e	275	
"Hygiène de vie : rythme du collégien"	6e	38	
"Petit déjeuner " (pratique)	4e, 3e, 6e, 5e et quelques élémentaires	228	
Forum santé : Atelier "Manger : plaisir et bien être"	3e, seconde, 1ère Bac pro	77	
"Écrans, réseaux sociaux et usages du numérique"	6e	110	110
"Adolescence"	6e, 5e	121	365
"EVARS » (Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle)	3e	125	
Forum santé : Atelier "Vie affective, relationnelle et sexuelle"	3e, seconde, 1ère Bac pro	54	
"Les émotions"	6e SEGPA	31	
"Relations filles/garçons"	1ère AQUA, 1ère CGEA	34	
"Bien vivre ensemble"	6e	237	237
"Conduites à risque"	3e	73	73
<b>2025 - Total des bénéficiaires des interventions de la MDA</b>			<b>1685</b>

Le nombre de jeunes vus en actions de prévention a largement augmenté (1366 en 2024 contre 1685 en 2025).

Comme tous les ans, « le petit déjeuner », « l'équilibre alimentaire » et « l'hygiène de vie » (incluant les besoins en activité physique) sont les thématiques les plus plébiscitées. Le nombre d'élèves sensibilisés est légèrement à la hausse et les demandes sont nombreuses pour l'année scolaire 2025/2026.

Bien que la thématique de la nutrition dans son ensemble reste la plus sollicitée par les établissements scolaires, nous notons une nette augmentation des demandes concernant l'Education à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS). L'Education Nationale réaffirme en début 2025 l'article L. 312-16 du Code de l'Education : « *une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène* ».

Le programme diffusé en février précise que « *dans le second degré (collège et lycée), l'éducation à la sexualité, qui vient en complément de la vie affective et relationnelle, apporte des informations adaptées à l'âge des*



élèves sur leur santé, leurs droits, et les comportements ou relations responsables. [...] La sexualité requiert un degré de maturité et de responsabilité auquel il s'agit de préparer les élèves, progressivement, en respectant leur rythme de développement et en tenant compte des expériences auxquelles ils sont confrontés ».

L'équipe développe des outils permettant d'aborder l'adolescence dans sa globalité, à travers une vision biopsychosociale (changements pubertaires et psychiques).

### ➤ Répartition géographique des interventions collectives de prévention en collèges et lycées

La Maison des Adolescents intervient à la demande des établissements scolaires, sur des thématiques de santé ou de citoyenneté, dans le cadre des CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement).

Ces instances de réflexion, d'observation et de veille permettent de concevoir, mettre en œuvre et évaluer les actions en matière de prévention et d'éducation à la citoyenneté à la santé et aux questions d'environnement en lien avec le projet d'établissement. Cette démarche globale et fédératrice permet de donner plus de cohérence et de lisibilité à la politique éducative de l'établissement et favorise également des partenariats en fonction des problématiques abordées. Elle doit s'inscrire en lien avec le projet d'établissement (Parcours Santé, Parcours Citoyen et Développement Durable - EDD) et tenir compte du contexte de celui-ci : nature de l'établissement, public accueilli, environnement.

En fonction des demandes, des établissements et des classes, la MDA peut proposer des actions ponctuelles ou séquencées. Ainsi, tous les ans, certains élèves bénéficient d'actions spécifiques, dédiées à leurs besoins.

Les collèges sont toujours très demandeurs. Ils sont représentés par un point bordeaux sur la carte suivante, et les lycées sont en bleu.

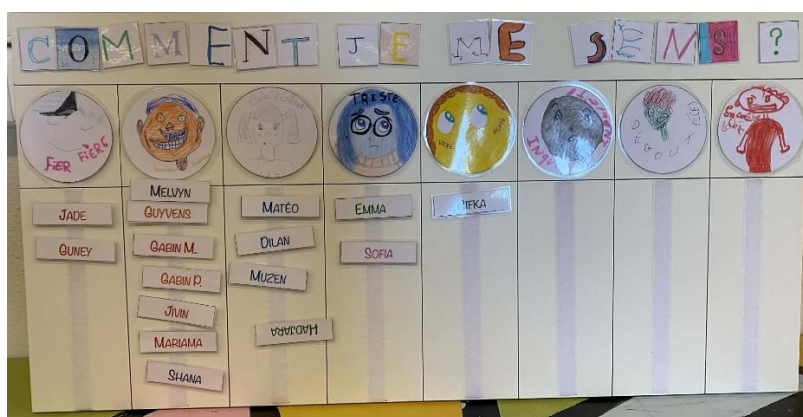


## ➤ *Projet cohorte SEGPA*

Depuis l'année scolaire 2024-2025, la MDA intervient auprès des élèves de SEGPA, en partenariat avec le collège Martin Nadaud à Guéret. Ce travail se fait sous forme de cohorte, c'est-à-dire que l'équipe s'est engagée sur un travail de 4 ans. Une fiche action est réalisée par année, sur une thématique transversale, dont l'objectif général est le suivant : ***favoriser des relations interpersonnelles bienveillantes (renforcement des compétences psychosociales).***

Une première phase de travail a eu lieu dès la 6<sup>ème</sup>, portant sur « les émotions ». Après une évaluation positive, que ce soit du point de vue des élèves, des enseignants ou des professionnels, nous avons poursuivi la réflexion avec les enseignants sur la thématique à aborder en 5<sup>ème</sup>. Le thème retenu concerne les changements à l'adolescence. Les objectifs ciblés sont les suivants :

- Permettre aux élèves d'appréhender les changements liés à l'adolescence ;
- Favoriser la compréhension et l'acceptation de ces changements ;
- Permettre aux élèves de travailler leur rapport à soi et aux autres.



Illustrations de la réalisation finale : tableau des émotions, utilisé quotidiennement dans la classe.

## ➤ *Participation au CDESCE*

Depuis 2024, la DSDEN a mis en place un Comité Départemental d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement. Cet outil a vocation à accompagner le déploiement du parcours éducatif de santé et du parcours citoyen dans chaque établissement d'enseignement scolaire en :

- « Veillant à la cohérence des actions et projets menés par les différents CESC du département ;
- Renforçant la synergie entre tous les acteurs de la communauté éducative, en particulier dans la dynamique de la coéducation avec les parents d'élèves ;
- Favorisant une réflexion collaborative sur les pratiques pour permettre une consolidation de l'éducation à la santé et à la citoyenneté ;
- Rendant lisibles et visibles les partenariats institutionnels et associatifs ;
- Définissant des objectifs de formation ;
- Favorisant les projets permettant la participation des réservistes citoyens aux actions conduites dans les établissements scolaires ».



Les établissements sont représentés ainsi que des institutions et extérieurs. C'est à ce titre que les PEP 23 et la MDA sont conviées.

Pour cette année scolaire, trois groupes thématiques sont déclinés : « les compétences psychosociales », « le développement durable » et « l'addiction aux écrans et à la pause numérique ». Nous participons à l'atelier « compétences psychosociales » afin de recenser les actions existantes et réfléchir à la mise en œuvre d'autres actions en fonction des besoins.

### ➤ *Comité des jeunes*

La MDA est toujours engagée dans le partenariat avec le Conseil Départemental pour la co-animation avec POLARIS Formation du Comité des Jeunes.

Sur la première partie de l'année civile, nous sommes parvenus à finaliser le livret ressources écrit par les jeunes, à destination des futurs enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Il a été validé sur le fond par le comité de suivi et la forme a été travaillée par le service communication du Conseil Départemental, afin de proposer un visuel dynamique et accessible. Ce travail est l'aboutissement d'une année d'écriture avec les jeunes, de réflexion autour de ses objectifs, son utilité et son devenir.



Nous avons terminé l'année scolaire par une sortie à Vassivière, dont le programme avait été organisé par les jeunes. En septembre, période marquée par le renouvellement du groupe, le nombre de participants/volontaires a baissé. Les causes sont connues et diverses : départ de certains jeunes, accès à la majorité pour d'autres, évolution des prises en charge, décision individuelle d'arrêter...

Malgré une information diffusée vers les acteurs de la Protection de l'enfance (établissement, assistants familiaux, référents ASE), le renouvellement n'a pas eu lieu. Il n'y a pas eu de nouveaux inscrits en octobre 2025.

Deux hypothèses émergent pour interpréter ce manque de participation :



- Un manque de communication ou un mode de communication qui n'est pas approprié ;
- Un manque d'intérêt ou de mobilisation des acteurs donc un relai insuffisant.

Sur ce dernier point, des facteurs conjoncturels ont pu accentuer le phénomène : changement de coordinatrice ODPE, absences, départ et renouvellement de plusieurs cadres à l'ASE, ...

En tout état de cause, nous constatons que le dispositif « comité des jeunes » n'est pas suffisamment installé pour fonctionner sans le portage/ le soutien des acteurs et des décideurs.

Nous notons que l'instauration du groupe WhatsApp est un vrai point fort : les jeunes nous informent de leur venue, nous questionnent, nous sollicitent parfois et peuvent interagir entre eux (anniversaires/nouvelle année, ...).

Il va falloir communiquer efficacement début 2026 afin de relancer la dynamique du groupe à travers de nouvelles candidatures de jeunes. Les membres du Comité ont de nombreuses idées de projet à mettre en œuvre ; il sera nécessaire de renforcer le nombre de jeunes pour ne pas créer d'essoufflement chez eux.

### ➤ *Accueil des stagiaires*

<b>Stage Master 1 en psychologie clinique psychanalytique</b>	
<u>Nom &amp; Prénom :</u>	<b>MENARD Aurélie</b>
<u>Institut de formation :</u>	Université de Poitiers
<u>Périodes :</u>	<b>&gt; 31 octobre 2024 au 04 avril 2025</b>
<u>Tuteur :</u>	Florent MÉALIER, Psychologue



## ➤ Sociogramme



Le sociogramme montre les différents degrés de partenariat qu'entretient la MDA 23 avec les acteurs creusois des domaines médico-sociaux, socio-judiciaires, sanitaires, libéraux, associatifs ou encore éducatifs.

Le cahier des charges de novembre 2016 confère aux MDA une « *mission de coordination et d'appui aux acteurs* », qui se traduit en Creuse par une représentation de la MDA :

- Dans les différentes instances définissant la politique de santé concernant les adolescents ;
- Dans les groupes de travail œuvrant sur des actions en direction des parents, des adolescents et des professionnels.

La MDA s'implique tant sur le plan individuel (accompagnement des adolescents et des parents), en participant aux différentes commissions concernant les jeunes rencontrés par l'équipe, que sur le plan collectif, en participant à des groupes de travail pour la mise en place d'actions pluri-partenariales.



La MDA entretient des relations interprofessionnelles, informelles ou conventionnées, qui lui permettent de connaître et de savoir identifier les différents acteurs de terrain en lien avec les publics qu'elle accueille. Elle est aussi force de propositions pour réunir les partenaires autour d'une même situation, afin de définir au mieux l'accompagnement des adolescents et ainsi limiter les ruptures de parcours.

### ➤ *Travail partenarial*

La MDA travaille avec de nombreux partenaires, issus de divers domaines : médicosocial ; socio-judiciaire, Education Nationale, animation jeunesse, social, judiciaire, etc.

Nos interventions peuvent prendre différentes formes : réunions interinstitutionnelles de présentation des missions de chacun, temps de travail et de réflexion sur la mise en place d'actions, participation aux instances locales, départementales, régionales ou nationales en lien avec les politiques de santé publique concernant les adolescents, interventions auprès de jeunes ou de parents dans le cadre de l'éducation à la santé et à la citoyenneté ainsi que la prévention des conduites à risques.

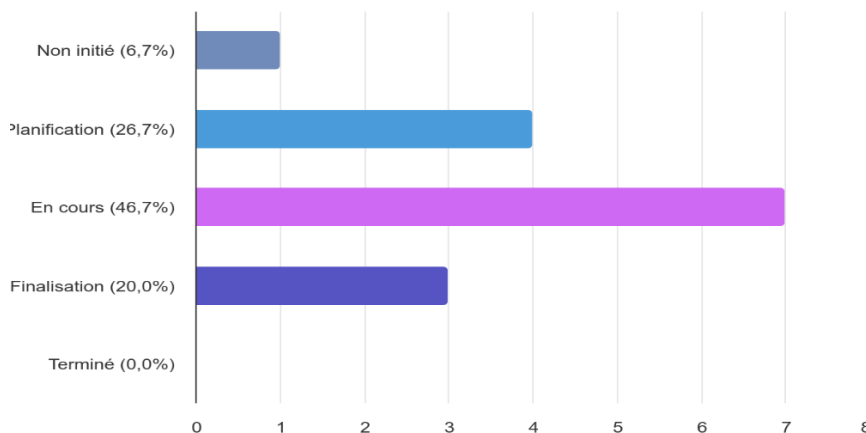
Un tableau récapitulatif de l'ensemble de nos temps de travail et d'actions est disponible en annexe 3.

## 3 - Amélioration continue de la qualité

Bien que non concernée par les obligations réglementaires qui s'appliquent aux autres établissements gérés par les PEP 23 (CAMSP et CMPP), la MDA est pleinement associée à la démarche d'amélioration continue de la qualité, ce qui s'est traduit depuis 2023 par :

- La représentation de la MDA au copil qualité ;
- L'intégration des fiches actions du projet de service de la MDA au Plan d'Amélioration Continue de la Qualité (PAQC), piloté via le logiciel AGEVAL ;
- La création d'un livret d'accueil pour la MDA ;
- La réflexion sur la création d'une enquête de satisfaction à destination des jeunes et de leurs parents.

### **Etat d'avancement de la mise en œuvre du projet de service 2023/2027**



## 4 - Démarche QVCT (qualité de vie et des conditions de travail)

Le projet de mise en œuvre d'une démarche QVCT a été initié et réfléchi en 2023, avec le soutien de l'ARACT (Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail).

En fin d'année 2023, une présentation de la démarche a été réalisée auprès de l'ensemble des personnels par l'ARACT Nouvelle-Aquitaine. En début d'année 2024, le copil qualité a sollicité et, compte tenu des motivations exprimées, a décidé de la création d'une commission dédiée au pilotage de la QVCT.

La réunion d'installation de la commission QVCT s'est tenue en avril 2024 ; elle a permis de :

- Définir les objectifs de la démarche, les modalités d'organisation ;
- Poursuivre le travail d'état des lieux.

La première thématique de travail retenue est celle de la communication. En déclinaison, un chantier d'expérimentation de nouvelles façons de travailler et/ou de s'organiser a été retenu : les espaces d'échanges collectifs. L'ensemble des personnels a été associé à un état des lieux exhaustif qui a conduit à une analyse partagée et concertée au sein de la commission.

Sur cette base, la commission QVCT a ciblé des actions pouvant faire l'objet d'une fiche outil pour cadrer une expérimentation sur l'année 2025. Ont ainsi été rédigées des fiches outils sur :

- La traçabilité des réunions d'équipe ;
- L'organisation des synthèses ;
- Les séminaires ;
- La généralisation du temps commun.

Au mois de juin 2025, il est apparu important de revoir le nombre de personnels présents dans cette commission. Ainsi a été décidé que la commission QVCT se composerait à présent de 5 personnels. La QVCT étant pleinement intégrée à la démarche Qualité, il est également apparu nécessaire que deux représentants de la commission QVCT soient présents au COPIL Qualité.

## 5 - PERSPECTIVES 2026

### 5.1 Développer des temps de réflexion et d'étude entre professionnels

De par la mission que lui confère son cahier des charges, ainsi que du fait de la volonté de la MDA 23 de favoriser une culture commune autour de l'accueil, de la connaissance et de la prise en charge du public adolescent en Creuse, la MDA 23 va organiser un colloque le 31 mars 2026.

Le début de l'année 2026 va être consacré à la finalisation de l'organisation et à la promotion de cet événement (confirmation des intervenants, réservation des lieux d'hébergement et de restauration, rendez-vous pour les demandes de financements, gestion des inscriptions...) qui aura pour thème « Sexualités adolescentes à l'ère du numérique » et se tiendra à l'espace André Lejeune à Guéret.



## 5.2 Adapter les Ressources Humaines aux besoins du territoire et optimiser l'accueil des publics

Fin 2025, la modification budgétaire relative au financement des MDA a permis l'intégration de mesures nouvelles au budget prévisionnel 2025 dont les principaux impacts vont se ressentir en 2026.

Les mesures nouvelles doivent concourir à deux objectifs principaux :

- Le déplacement hors les murs ;
- Le développement des prises en charge individuelles et des actions collectives de prévention et réduction des risques.

De manière prioritaire, le choix associatif est de consolider les compétences techniques au sein de l'équipe par :

- Le recrutement d'un(e) éducateur(trice) spécialisé(e), dans le cadre d'un CDI à temps plein ;
- Le passage à temps plein des deux psychologues en poste à compter du 01/09/2025 ;
- Le projet de renforcer les interventions sur la thématique de la nutrition en transformant la convention de prestation libérale d'une conseillère en nutrition par le recrutement d'un(e) professionnel(elle) spécialisé(e) en nutrition.

L'embauche de personnels supplémentaires, nous conduit à mener une réflexion quant au réaménagement des locaux dans un premier temps, notamment l'espace de travail commun et la répartition des entretiens sur les temps forts tels que les mercredis après-midi, et à la recherche de nouveaux locaux dans un deuxième temps.

## 5.3 Création d'un Point Accueil Ecoute Jeunes

Fin 2025, les PEP 23 ont fait une demande d'agrément auprès de la CAF pour obtenir une prestation de service « PAEJ », qui a été accordée au mois de décembre.

De par l'âge du public ciblé par le PAEJ, 12-25 ans, et les missions, l'association a décidé d'intégrer ce dispositif à la MDA 23 et de travailler en partenariat avec la Mission Locale.

L'association a fait le choix de recruter un éducateur spécialisé à 0.60 ETP, qui devrait être recruté au cours du premier trimestre 2026.

Le professionnel recruté devra mettre en place le projet et répondre aux missions du cahier des charges PAEJ. Il devra proposer un accueil avec ou sans rendez-vous lors de permanences sur des communes ciblées sur le territoire creusois en dehors de Guéret. Il devra également animer, conjointement avec la Mission Locale, des ateliers collectifs au moins une fois par mois selon des thèmes définis avec les jeunes.

## 5.4 Créer les conditions d'une double spécificité

Historiquement la MDA de la Creuse est identifiée avec une spécificité sur la question de la nutrition. Celle-ci est clairement identifiée, mobilisée et reste d'actualité.



Dans une logique d'adaptation aux besoins des adolescents et de prise en compte des évolutions de l'environnement, l'équipe de la MDA travaille à la mise en place d'une nouvelle spécificité relative à la sexualité adolescente, thème à l'affiche de son colloque 2026.

Cette orientation validée par le conseil d'administration de l'association va nécessiter un travail préparatoire, une montée en compétences sur la thématique concernée et vraisemblablement un accompagnement auprès de l'équipe par la mobilisation d'expertises ressources.

## 6 - Compte rendu d'exécution budgétaire

<b>Charges de l'exercice</b>	<b>31/12/2025</b>
Electricité	2 609,88 €
Carburants et produits de garage	971,19 €
Petits matériels et outillage	229,92 €
Fournitures de bureau	1 074,73 €
Déplacements	753,35 €
Repas	691,69 €
Téléphone et internet	1 491,78 €
Prestation nettoyage locaux	7 357,08 €
<b>TOTAL GROUPE I</b>	<b>15 179,62 €</b>

<b>Charges de l'exercice</b>	<b>31/12/2025</b>
Location mobilière	2 074,90 €
Locations immobilières	7 404,60 €
Entretien réparation	2 851,02 €
Maintenance	5 451,63 €
Primes assurances	811,11 €
Cotisations	100,00 €
Dotation aux amortissements	110,33 €
Fond dédié	13 515,90 €
<b>TOTAL GROUPE III</b>	<b>32 319,49 €</b>

<b>Charges de l'exercice</b>	<b>31/12/2025</b>
Honoraires Nutritioniste	1 380,00 €
Honoraires	4 031,62 €
Rémunération du personnels	157 709,64 €
Charges fiscales et sociales	76 026,52 €
Autres charges personnel	1 112,70 €
<b>TOTAL GROUPE II</b>	<b>240 260,48 €</b>

<b>TOTAL CHARGES Groupes I, II, III</b>	<b>287 759,59 €</b>
---	---------------------

<b>Produits de l'exercice</b>	<b>31/12/2025</b>
Subvention CD (Loyers)	6 000,00 €
Subvention FIR	277 877,00 €
Prestations MDA	240,00 €
Diverses subventions	3 000,00 €
Charges sur EX antérieur	642,59 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>287 759,59 €</b>

<b>Résultat</b>	<b>- €</b>
-----------------	------------



### Groupe 1 des dépenses : 15 179.62€

- Les dépenses de ce groupe sont, dans l'ensemble stables par rapport à l'exercice 2024. Cela est dû à la stabilité, voire à la baisse des coûts de l'énergie « électricité, carburant ».
- Les postes « frais de déplacements » et « repas » enregistrent une baisse significative, cela s'explique par la diminution des interventions de la consultante en nutrition et de l'équipe.
- Il est à noter une augmentation du poste « prestation nettoyage locaux ».

### Groupe 2 des dépenses : 240 260.48€

- Les dépenses liées aux personnels pour l'exercice 2025, sont en très légère hausse :
  - ↪ Baisse des honoraires de la nutritionniste ;
  - ↪ Hausse du poste honoraires avec la refacturation de la prestation sociale à partir de 2025 ;
  - ↪ Passage à temps plein des 2 psychologues à partir de septembre 2025 ;
  - ↪ Masse salariale de l'exercice qui inclut le glissement vieillesse technicité et les charges sociales et fiscales afférentes ;
  - ↪ Diminution de la dépense « autres charges du personnels », qui concerne une dépense de formation suite l'acquisition d'un logiciel DUI et de suivi d'activité engagée en 2024 non reconductible.

### Groupe 3 des dépenses : 32 319.49€

Dans l'ensemble, les dépenses de ce groupe sont stables pour l'exercice 2025. Seuls les postes « location mobilière » ont enregistré une forte hausse due au remplacement du copieur, du matériel salle d'attente en année pleine et la location d'une fontaine à eau. Le poste « entretien réparation » a également été impacté par la réparation des 2 véhicules.

La hausse la plus significative est due à la provision sur « fonds dédiés » suite à un excédent de financement pour l'année 2025.

***La situation financière de la Maison des Adolescents est équilibrée pour l'exercice 2025.***

***On note que le soutien de nos autorités de tarification a été conséquent avec L'octroi de subventions pérennes depuis 2023 :***

- ↪ ***En 2023, l'attribution d'une subvention dans le cadre d'une convention avec la MILO pour le dispositif CEJ-R ;***
- ↪ ***En 2024, l'attribution d'une subvention dans le cadre de la mesure 14 des assises de la santé mentale et de la psychiatrie : Renforcer les Maison des Adolescents ;***
- ↪ ***En 2025, l'attribution d'un financement supplémentaire pérenne dans le cadre de mesures nouvelles avec pour objectifs :***
  - ***Le déplacement hors les murs ;***
  - ***Le développement des prises en charge individuelles et des actions collectives de prévention et réduction des risques.***



## LEXIQUE DES SIGLES UTILISÉS

AGORA	Centre d'Animation de la Vie Locale de Bourgneuf
AECJF	Association Educative Creusoise de la Jeunesse et de la Famille
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPA	Certificat d'aptitude professionnelle agricole
CAVL	Centre d'Animation de la Vie Locale
CCE	Conduite de culture et d'élevage
CDEF	Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
CESF	Conseillère en Economie Sociale et Familiale
CDESCE	Comité Départemental d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement
CESCE	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et à l'Environnement
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CH	Centre Hospitalier
CHS	Centre Hospitalier Spécialisé
CLSPD	Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-psychologique
CMPP	Centre Médico-psycho-pédagogique
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPEF	Centre de Planification et d'Education Familial
CRIP	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes
CSAPA	Centre de Soins en Alcoologie et Addictologie
DSDEN	Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
ESS	Equipe de Suivi et de Scolarité
EVS	Espace de Vie Sociale
FIPDR	Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
IDE	Infirmier.e Diplômée d'Etat
MECS	Maison d'Education à Caractère Social
MJC	Maison de la Jeunesse et de la Culture
Lokalado	Equipe de soins ambulatoires, pédopsychiatrie
ODPE	Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance
OMS	Observatoire Mondial de la Santé
ORS	Observatoire Régional de la Santé
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Educative
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PTSM	Projet Territorial de Santé Mentale
SAPVER	Service aux personnes et à l'accueil et à la vente en espace rural
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté



## ANNEXE 1

### Fiche action MDA

#### Intitulé de l'action

Travail sur les émotions

#### Public visé

- Élèves de 6<sup>ème</sup> SEGPA du collège Martin Nadaud

#### Constats ou origine de la demande

- Élèves ayant des difficultés à identifier et nommer leurs émotions ainsi qu'à prendre en considération celles des autres
- Élèves ayant des difficultés pour gérer leurs propres émotions en lien avec leurs situations individuelles

#### Objectifs

- Permettre aux adolescent(e)s d'identifier leurs émotions et de les nommer
- Permettre aux adolescent(e)s de reconnaître les émotions des autres
- Prévenir des comportements violents liés à l'incompréhension de certaines situations

#### Moyens humains

- Enseignante de la classe des 6<sup>ème</sup> SEGPA
- Deux professionnels de la Maison des Adolescents de la Creuse :  
Un travailleur social et un psychologue pour gérer la dynamique de groupe et permettre de contenir une problématique personnelle (par exemple, révélation d'événements traumatiques évoqués lors de la séance.

#### Moyens matériels

- Flyer MDA
- Supports imagés émotions
  - Divers matériel papeterie (fourni par la MDA)
  - Feutres / crayons de couleurs



### Moyens théoriques

- Mettre en place des supports concrets, imagés, ne nécessitant pas de capacités d'abstraction
- Faire appel à l'identification interne des ressentis : identifier ses propres émotions et sentiments et les repérer chez l'autre (théorie de l'esprit)

### Déroulement des séances

L'action se décline en quatre séances :

#### **1ère séance** : Présentation

Présentation de la Maison des adolescents de la Creuse et distribution du flyer (support spécifique) de la MDA.

Présentation du projet autour des émotions

Définir : qu'est-ce qu'une émotion ? À quoi ça sert ?

*(Elles peuvent prendre de la place dans notre tête, elles nous font agir malgré nous, elles s'expriment forcément, etc...)*

Explication de l'objectif final du projet aux élèves, à savoir : *pouvoir exprimer nos émotions et nos besoins afin de pouvoir mieux vivre ensemble.*

#### **2ème séance** : Identification des émotions

Brainstorming : vocabulaire des émotions

- Nommer les émotions que vous connaissez.
- Identifier les ressentis internes
- À partir des images, associer le mot à l'image.

Au tableau, accrocher les images puis fournir les mots étiquettes aux élèves qui devront venir les associer à l'image correspondante. (+ photos de visages)

*(Objectif : Faire le constat qu'il n'est pas si évident que ça d'identifier/repérer les émotions)*

#### **3ème séance** : « Théorie de l'esprit »

Travail de mise en situation : identifier ses propres émotions ainsi que les émotions des différents protagonistes à partir de scénarios de la vie courante (collège / maison / autre...)

*Objectif : imaginer que l'autre puisse ressentir quelque chose de différent de ce que moi je ressens, développer l'empathie.*

Phrases courtes de mise en situation : « qu'est-ce que je ressentirais ? » « Est-ce que les autres ressentiraient la même chose ? »

Exemple : je me fais bousculer dans les escaliers ; j'obtiens une bonne note ; j'ai un examen dans 30 minutes mais je n'ai pas révisé ; etc...

Chaque élève choisit un scénario et le lit à voix haute à l'ensemble de la classe en exprimant comment il se sentirait, en réutilisant si possible le vocabulaire émotionnel appris à la séance précédente.

Autre possibilité : pour travailler l'empathie.



Scénario position acteur, par exemple je bouscule quelqu'un : comment je me sens et comment j'imagine que l'autre peut se sentir.

**4ème séance** : Identification des ressources et des besoins

Création d'un support visuel qui pourra rester en classe. (ex : scratch sur table, images émotions à disposition et collent l'émotion du jour / bocal des émotions)

### Évaluation

- Participation des élèves durant les différentes séances
- Réappropriation des outils proposés par le groupe classe
- Questionnaire d'évaluation

### Calendrier

1<sup>ère</sup> séance : 12 Mai de 14h20 à 15h30 (à la MDA)

2<sup>ème</sup> séance : 20 Mai de 9h à 10h

3<sup>ème</sup> séance : 10 Juin de 9h à 10h

4<sup>ème</sup> et dernière séance : 17 Juin de 9h à 10h



## ANNEXE 2

### Témoignages recueillis durant les différentes réunions du Comité des jeunes durant l'année 2025

#### **Incidence du regard de l'autre sur le placement**

« Quand les autres savent que l'on est placé, ils peuvent se servir de cela pour inventer des choses sur notre vie ».

« Quand les autres ont su que j'étais placé, ça a donné un sens et une raison à mon comportement ».

#### **Question de la place**

« On nous dit qu'il faut qu'on trouve une place en famille d'accueil, mais quand il y a un départ ou une arrivée, ils passent plus de temps avec le nouveau et c'est dur de se refaire une place ».

« Je ne trouvais pas ma place dans la famille d'accueil ».

« Certaines familles d'accueil ne préparent pas leurs propres enfants, ils pensent qu'on est leurs frères ou leurs sœurs ».

« Il y avait de la jalousie des enfants de la famille d'accueil envers les enfants placés ».

#### **Attachement**

« Avec les éducateurs, on crée des liens. Avec les maîtresses de maison aussi ».

« Pour moi, certains éducateurs, c'est comme si c'était notre père ou notre mère ».

« C'est dur de partir quand tu te sens bien là où tu es ».

« Quand tu t'attaches au lieu où tu es, que t'as pas envie de le quitter, mais que tu as aussi envie de rejoindre tes parents, et que le juge décide que tu retournes chez tes parents, c'est triste de quitter les gens avec qui tu étais ».

#### **Expériences et ressentis**

« La Protection de l'Enfance ne se rend pas compte de ce que c'est d'être placé ».

Reformulation suite à divers échanges : « Il y a un manque de prise en compte de la singularité des situations ».

« Lorsque l'on reçoit des courriers ou des colis, ils sont ouverts, on n'a pas d'intimité ».

« Pourquoi l'ASE ne paye pas le permis de conduire ? On n'a pas les mêmes chances que les autres ».

« Le fait de changer de référent lorsque l'on passe en Contrat Jeune Majeur n'est pas forcément une bonne chose, surtout quand on a le même référent depuis longtemps ».

« Il faudrait augmenter l'accompagnement à la scolarité, avoir plus de temps pour faire les devoirs, être accompagné quand on fait ses devoirs, et être mieux accompagné pour les questions d'orientation scolaire ».

« Le système de remboursement est encore trop compliqué, notamment pour les achats en ligne (exemple de billets de spectacles) ».

« Venir au Comité des jeunes me prive de ma mère, je devais normalement la voir aujourd'hui ».

« J'ai envie de témoigner pour améliorer le système ensuite ».

« Ce que je ne comprends pas, c'est que des fois on est placé parce qu'il y a eu de la violence à la maison mais malgré la mesure de protection comme vous dites, on peut subir de la violence, ou être témoin de violence, en lieu d'accueil collectif par exemple ».



### ANNEXE 3

Structure	Personne(s) rencontrée(s)	Thème/objet de la rencontre	Nombre de personnes
AGORA (CAVL Bourgneuf)	> Groupes de lycéens du Lycée Professionnel Delphine Gay à Bourgneuf	> Projet "Égalité dans la diversité" "Cyber harcèlement" 2 groupes CAP coiffure et CAP AEPE (12+10)	22
		> Projet "Égalité dans la diversité" "Cyber harcèlement" 2 groupes (14+12)	26
ARAVIC 23 (Service civique)	> Partenaires du projet	> Projet IMPACT, modalités de partenariat, l'organisation du projet	
COTER "Comité territorial" Compétences psychosociales (ARS 23 / DSDEN / CD 23)	> Nombreux partenaires institutionnels et associatifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Présentation des travaux menés autour du développement des CPS auprès des enfants et des jeunes</li> <li>&gt; <i>objectif est de co-construire une stratégie territoriale autour du développement des Compétences Psycho-Sociales (CPS), pour le public enfant et jeunes, en mobilisant tous les acteurs concernés.</i></li> <li>&gt; <i>Présenter les enjeux identifiés sur le territoire autour des CPS,</i></li> <li>&gt; <i>Présenter la démarche du diagnostic territorial,</i></li> <li>&gt; <i>Présenter des exemples de programmes déployés en Creuse,</i></li> <li>&gt; <i>Favoriser une dynamique partenariale autour de ce sujet transversal.</i></li> </ul>	
CAF - PAEJ	> CAF - Mission Locale - Coordo CAVL	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Retour sur questionnaires de préfiguration du PAEJ</li> <li>&gt; Étude du cahiers des charges PAEJ</li> </ul>	
	> CAF - Yolaine Lavaure ; MILO	> Dernier point sur PAEJ avant commission action sociale	
CDESCE Départemental	> Membres du Comité Départemental d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CDESCE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bilan CDESCE 2024/2025</li> <li>&gt; Perspectives 2025/2026 : définition d'axes de travail en lien avec les priorités nationales</li> </ul>	
	> Membres du groupe de travail CDESCE	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Groupe de travail sur les compétences psycho-sociales :</li> <li>&gt; Point sur qui se fait dans les établissements</li> <li>&gt; Perspectives</li> </ul>	
Cité éducative	> Membres de la cité éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe de travail 12-17 ans</li> <li>&gt; Diagnostic des actions réalisées dans les secteurs de la culture, du sport et de la santé</li> </ul>	
	> Partenaires de la cité éducative	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Phase de pré-évaluation</li> <li>&gt; Travail sur la méthodologie : indicateurs et critères</li> </ul>	
Espace Fayolle	> Équipe animateurs jeunesse	> Présentation réciproques des missions de chacun	4



ARS / Contrat Local de Santé 2026-2030	> Partenaires invités à la présentation	> Présentation du CLS 3e génération	
CLS 23	> Membres du groupe	> Thématique "Alimentation - Activité physique - Sédentarité" > Point sur les actions / activités de chacun	
CLS 23 Groupe "Vie sexuelle et affective et droits des femmes"	> Membres du CLS	> Tour de table : présentation de chaque structure > Actions prévues dans l'année > Possibilité de création de sous-groupes thématiques	
	> 12 jeunes > 2 AED > 1 Partenaire	> Village santé sur Aubusson sur le thème "Ose c'est pas tabou !"	15
	> Membres du groupe de travail	> Retour dur "village santé" > Projet vie affective et sexuelle et handicap	
CLSPD	> Les membres du CLSPD	> Bilan des actions 2023-2024 > Perspectives	
DSDEN de la Creuse	> Florence Petit, Infirmière conseillère technique départementale	> Point sur le partenariat > Préparation d'une rencontre MDA / infirmier.ères scolaires	1
	> Valérie Chezeaud, Conseillère Éducation Populaire et Jeunesse SDJES 23	> Présentation mutuelles des structures et missions. > Échanges autour de possibles actions communes	1
	> 2 inspecteurs généraux de l'éducation nationale	> Présentation et échanges sur les actions collectives de prévention citoyenneté menées par la MDA	2
	> Florence PETIT > Infirmier.ère.s scolaires	> Présentation des missions de la MDA	23
	> Anne Bouillaguet, Responsable académique (Académie de Limoges) > Laetitia BRETON, responsable départementale de la Creuse	> Présentation du fonctionnement et des missions de la MDA > Présentation du fonctionnement et des missions de la cellule académique de lutte contre le harcèlement scolaire	2
MDA Nouvelle Aquitaine	<a href="#">Visioconférence</a> > Membres du groupe	> Activités => recueil ; logiciel	
	<a href="#">Visioconférence</a> > Membres du groupe	> Échanges sur la fonction de la coordination régionale	
	<a href="#">Visioconférence</a> > Membres du groupe	> Retour sur l'Assemblée générale de l'ANMDA > Point sur le futur cahier des charges > Projet de coordination régionale > Questions diverses	



	<a href="#">Visioconférence</a> > Groupe régional MDA NA	<u>Ordre du jour :</u> > ANMDA + cahier des charges + JNMDA > PAEJ > ARS NA > PSSM	
ANMDA	<a href="#">Visioconférence</a>	> Assemblée Générale de l'ANMDA	
	<a href="#">Visioconférence</a> COPIIL (ANMDA) MDAPP > Membres du COPIIL : MDA utilisatrices de l'application AKAWAM	<u>Les thèmes abordés :</u> > Les évolutions réalisées par Akawam > Les développements en cours > Le planning technique prévisionnel > Les modalités d'arbitrage et de décision	
Collège Marouzeau	> Membres du CESCE	2 <sup>e</sup> Réunion CESCE > Point sur les actions passées, en cours et à venir. > Point sur la labellisation "Edusanté"	
	> Membres du CESCE	> Bilan de l'année 2024-2025 > Perspectives pour l'année scolaire prochaine	
	> Infirmière scolaire	> Planification des actions de prévention	
	> Membres du CESCE	> CESCE - 1 <sup>ère</sup> réunion > Présentation des actions et projets menés et restant à menés cette année	
Collège Martin Nadaud	> Sarah Foriat, Enseignante	> Présentation MDA 23 > Réfléchir à un projet à destination des 6e, sur la thématique des émotions	1
	> Françoise CONNAY, Principale > Sandrine HYVERNAULT > Julien DELANNE	> Échanges autour d'actions de prévention pouvant intégrer la Cité éducative	
	> M. Vergeon, Directeur SEGPA > Mme Connay, Principale	> Bilan actions collectives + recueil des demandes et programmation des actions collectives pour l'année 2025/2026	
	> Sarah Foriat, Enseignante spécialisée (SEGPA)	> Échanges avec Mme Foriat concernant le projet avec ses élèves de 5e SEGPA autour de la puberté et du bien vivre ensemble	
	> Équipe de direction +CPE + infirmière	> Réflexion sur mise en place de la politique EVRAS au sein de l'établissement	5
Collège Parsac	Membres du CESCE	> Bilan actions de l'année > Projections sur l'année à venir	



Lycée agricole Ahun	> Isabelle Brun, Infirmière	> Planification des actions collectives pour l'année 2025/2026	
Lieu de vie Saint-Martin-Château	> Directeur > Éducateurs	> Demande d'actions collectives sur le thème de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle.	5
	> Groupes de jeunes volontaires	> Atelier EVRAS	6
Mission Locale	> Les invités à la conférence	> Conférence "les jeunes d'aujourd'hui : confiance en soi et pouvoir d'agir", organisée par un groupe de jeunes accompagnés par la Mission Locale	
	> Partenaires du projet	> Réunion de travail	
	> Représentantes de la Mission Locale	> Travail sur réponse appel à projet PAEJ	
ORS NA	<a href="#">Visioconférence</a>	> Présentation des résultats de l'enquête "Santé des lycéens"	
CD23/ASE/ODPE Comité des jeunes	> Membres du Comité	> (Atelier) Avancement du livret ressources	10
	> Professionnels	> Intervention lors de la journée départementale de l'ODPE sur le thème "Le psycho-traumatisme chez l'enfant et l'adolescent : comment le reconnaître et l'accompagner ?" > Intervention de la MDA sur le thème : Comité des jeunes	400
	> Membres du Comité	> (Atelier) Travail de finalisation du contenu du livret ressources	10
	> Étudiants Éducateurs spécialisés 3e année - POLARIS Formation	> Présentation comité des jeunes de la Creuse > Participation en protection de l'enfance et pouvoir d'agir	29
	> Membres du Comité	> (Atelier) Discussion libre > Accueil de 3 étudiants (6 + 3 étudiants)	
	> Estelle GOIX > Emmanuelle GAILLARD	> Rencontre E. GAILLARD > Préparation comité de suivi du Comité des jeunes	
	> Membres du Comité du suivi	> Bilan et perspectives	
	> Membres du Comité	> (Sortie) Journée annuelle d'activités : sortie à Vassivière. Balade + canoë + baignade	
	> Membres du Comité	> (Atelier) Bilan et perspectives (2 jeunes)	
	> Élise CHARNAY > Estelle GOIX	> Point sur le Comité des jeunes et perspectives > Point conférence ODPE + livret ressources	
> Membres du Comité	> (Atelier) Relance d'un nouveau groupe et travail sur de nouveaux projets (4 jeunes)		



	> Membres du groupe de suivi du Comité des jeunes	> Bilan activités et fonctionnement du comité des jeunes > Perspectives	
	> Membres du Comité	> (Atelier) 2e séance du Comité	
Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) Corrèze / Creuse / Haute-Vienne	<a href="#">Visioconférence</a> > Membres du groupe "PRIORITÉ 4"	Présentation des différentes phases à venir : > Évaluation du "PTSM 1ère génération" > Construction du "PTSM3 2ème génération" > Méthodologie	
	> 20 visiteurs (12 jeunes / 8 adultes)	> Stand Forum PTSM	20
Planning Familial de la Creuse et Collectif Infantiste	> Ciné-débat	> Ciné-débat organisé dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux enfants et aux ados	
Promotion Santé Nouvelle-Aquitaine	> Sylvette RONQUE, Chargée de projets	> Découvrir des outils sur le thème de la puberté, à destination des 11-13 ans.	
Tribunal Judiciaire de Guéret	> Emma Benarous, Attachée de justice	> Présentation des services et questions de l'équipe	
Tribunal judiciaire et le CDAD de la Creuse	> Représentation théâtrale	> Représentation théâtrale "La cave" par les comédiens de la compagnie la Pierre et le Tapis	
			582

